Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 037-213702335-20260629-2026_06_29_11-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département d'Indre et Loire
VILLE DE SAINT-PIERRE-DES-CORPS

Le Conseil Municipal du 24 juin 2026 a été convoqué le 18 juin 2026.
Conformément à l'article L 2121-17 du CGCT, faute de quorum en cours de séance, le Conseil Municipal a été à nouveau convoqué pour le 29 juin 2026, par convocation du 25 juin 2026 pour délibérer sur les sujets inscrits à l'ordre du jour, identique à la première convocation.

Nombre de conseillers élus : 33
Nombre de conseillers en exercice : 33

Le Conseil Municipal a siégé dans la salle du Conseil Municipal, en Mairie de Saint-Pierre-des-Corps, le lundi 29 juin 2026, à 13 heures et 30 minutes, sous la présidence de Monsieur Olivier CONTE, Maire de Saint-Pierre-des-Corps.

Etaient présents : **Olivier CONTE, Eloïse DRAPEAU, Alain DELANCHY, Gamze AK, Mickaël CHAPEAU, Pascal TOSCH, Olivier BLAIN, Jeanine METAIS, Christian BONNARD, Alain GARCIA, Isabelle LE FERON DE LONGCAMP, Stéphane AUDUSSEAU, Mukerrem AK, Amélie DUMONT, Mounir HABIB, Raphaël BICHON, Michel SOULAS, Cyrille JEANNEAU, Aïcha SELATNA, Elise TESSON, Nadia YAHYA-BEY, Thomas DELPLACE**

Avaient donné pouvoir :

Laurence LEFEVRE	**procuration à Jeanine METAIS**
Marylee HERVET	**procuration à Raphaël BICHON**
Yamna BRIMOU	**procuration à Mickaël CHAPEAU**
Sandrine ZASSO	**procuration à Gamze AK**
Angélique LAROCHE	**procuration à Olivier BLAIN**
Régis DUROUCHOUX	**procuration à Alain DELANCHY**
Aurélia DRAPEAU	**procuration à Isabelle LE FERON DE LONGCAMP**
Cécile BICHON	**procuration à Pascal TOSCH**
Benoît SANCHEZ	**procuration à Eloïse DRAPEAU**
Abderahmane DJIBAOUI	**procuration à Cyrille JEANNEAU**
Thierry LEFEVRE	**procuration à Mounir HABIB**

Absents : /

Secrétaire de Séance : Eloïse DRAPEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 29 JUIN 2026

N° 2026 06 29 -11

OBJET : MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES CONSULTATIVES

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 037-213702335-20260629-2026_06_29_11-DE

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2121-22 fixant les modalités de création et de fonctionnement des commissions municipales,

Vu le dernier règlement intérieur du conseil municipal validé lors de la séance du 20 février 2024 qui sera révisé suite au renouvellement de l'exécutif,

Vu la volonté de la municipalité de proposer une commission par délégation, excepté pour la commission communale d'accessibilité,

Considérant l'élection de Monsieur Olivier CONTE en tant que Maire, en séance du conseil municipal du 28 mars 2026, ainsi que celle des adjoints,

Considérant les arrêtés de délégations de fonctions et de signature des 8 adjoints (N° 2026-38, 2026-59, 2026-40, 2026-41, 2026-42, 2026-43, 2026-44, 2026-45) et des 6 conseillers délégués (N° 2026-51, 2026-52, 2026-53, 2026-54, 2026-55, 2026-56),

Suite à la démission de Madame Hevva AK de ses fonctions de conseillère municipale en date du 29 mai 2026, le conseil municipal prend acte de l'installation de Monsieur Régis DUROUCHOUX en tant que conseiller municipal.

Il est nécessaire de délibérer à nouveau sur la composition des commissions, afin que ce nouveau conseiller municipal puisse les intégrer en tant que membre.

Vu la note de présentation adressée à chaque membre du conseil municipal,

Il vous est proposé la répartition suivante par commission présentée dans le tableau joint en annexe.

Cette délibération abroge la délibération N° 2026 04 22-05 du Conseil Municipal du 22 avril 2026.

L'exposé de Monsieur le Maire entendu,

Le Conseil Municipal DECIDE,

- **d'APPROUVER** la composition des commissions consultatives présentée dans le tableau telle qu'indiquée dans le tableau joint.

<u>VOTES</u> : **<u>VOTES</u> :** **POUR 26**
ABSTENTIONS 7 (Michel SOULAS, Cyrille JEANNEAU, Aïcha SELATNA, Elise TESSON, Abderahmane DJIBAOUI, Nadia YAHYA-BEY, Thomas DELPLACE)

Délibération adoptée à la majorité

Fait et délibéré en Mairie de Saint-Pierre-des-Corps, le jour , mois et an que dessus.
Ont signé au registre, les membres présents.

Pour expédition conforme,
Saint-Pierre-des-Corps, 29 Juin 2026

Signé électroniquement par : Eloise DRAPEAU
Date de signature : 04/07/2026
Qualité : Saint-Pierre-des-Corps - Secrétaire de Séance

Signé électroniquement par : Olivier CONTE
Date de signature : 06/07/2026
Qualité : Saint-Pierre-des-Corps - Maire